

La cérémonie officielle du 15 décembre 1966 en présence du pape Paul VI

Le frère Gabriel-Henri Potier, Postulateur et témoin oculaire de l'évènement, raconte :

« Ce matin 15 Décembre, s'est déroulée en présence du Saint-Père, la cérémonie de lecture et de promulgation du Décret proclamant l'héroïcité des vertus de 6 nouveaux Vénérables. Le cérémonial a été simplifié par Paul VI. Les Postulateurs étaient convoqués pour 10.30 au Vatican, pour le 15 Décembre. À 10 heures précises ils étaient accueillis à la porte de la Salle Clémentine par un officier de la garde pontificale et introduits immédiatement dans la salle du Trône, où les rejoignaient Mgr. Antonelli, Secrétaire de la C. des Rites, le p. Perez, Promoteur de la Foi et un Consulteur de la C. des Rites. Arrivaient ensuite le Card. A. Masella, ponent de trois causes, le Card. Larraona, Préfet de la C. des Rites. Le Card. Tisserant (Protecteur des Congrégations Mennaisiennes), tenu d'assister à une réunion de la Consistoriale, ne pouvait être présent à la Cérémonie.

Sur l'invitation du secrétaire particulier du Pape (Mgr. Macchi), le petit groupe s'est dirigé vers la bibliothèque du Pape. Peu d'instants après la porte s'ouvrait et Sa Sainteté invitait à entrer. Après les saluts de chacun des Postulateurs, Paul VI s'avancait vers un trône légèrement surélevé, face à lui le Secrétaire, les autres tout autour. Après le "Veni Creator Spiritus" récité par le Saint-Père, commençait la lecture de chacun des Décrets donnant un bref résumé de la vie et de l'activité des Vénérables et confirmant qu'ils ont pratiqué au degré héroïque les Vertus théologiques de foi, espérance et charité envers Dieu et envers le prochain ; les vertus cardinales de prudence, justice, tempérance et force : ainsi que les autres vertus annexes de pauvreté, chasteté, obéissance et humilité. Les nouveaux 6 Vénérables étaient : Mgr. Grandin, OMI, Gaspare Bertoni fondateur des Stigmatini, P. Beltrami, salésien et un des premiers avocats de la cause de Jean-Marie, P. Petit, s.j., Mère Michelotti, fondatrice, et notre Père de la Mennais.

La lecture terminée le Saint-Père a demandé quelques explications d'ordre général sur chaque Vénérable : région où il a vécu, caractéristiques de sa sainteté, son genre d'Apostolat, la vitalité actuelle de ses œuvres. Le Secrétaire ayant répondu à toutes les questions, le Saint-Père a donné de nouveau son approbation et il a terminé par la prière d'action de grâces, remerciant Dieu de ce qu'il a fait dans ses saints et par ses saints. Le Saint-Père s'est ensuite entretenu quelques instants avec chacun des Postulateurs. Au signataire de ces lignes, il a exprimé sa grande satisfaction de voir la cause de Jean-Marie s'acheminer vers la Béatification. »

La proclamation de l'héroïcité des vertus du Fondateur suscita un grand enthousiasme dans les congrégations mennaisiennes, qui traversaient à l'époque une période d'expansion importante et de grandes espérances, ce qui était le cas dans toute l'Église. Des cérémonies eurent lieu partout où les Fils et les Filles de Jean-Marie se dévouaient. Les cérémonies furent particulièrement solennelles à Saint-Malo, la ville natale, où participèrent les autorités civiles et religieuses : l'archevêque de Rennes, Mgr Gouyon, le ministre M. Yvon Bourges. Des célébrations d'action de grâces eurent lieu à la Maison-Mère de Ploërmel, en présence de l'évêque de Vannes, Mgr Boussard, du Supérieur général des Frères, le frère Élisée Rannou, et de Sœur Saint-Thomas d'Aquin des Filles de la Providence. D'autres fêtes et célébrations eurent lieu dans toute la Bretagne et ailleurs.

Cette étape fondamentale une fois atteinte, la Cause s'acheminait vers la béatification. Et pour cela il fallait une intervention directe de Dieu : un miracle, qui confirmerait de manière infaillible la sainteté du Vénérable. Le témoignage, de la part des hommes, de la « sainteté » était reconnu et proclamé. On attendait désormais la confirmation divine. Cette nouvelle étape n'était pas facile, comme si la caractéristique de la cause du père de la Mennais c'était sa longueur, les difficultés et les obstacles. Tout en nous efforçant de procéder au mieux, laissons aux desseins providentiels du Saint-Esprit, les raisons et les grâces qu'il a réservées à l'Église et au monde à travers l'humble ouvrier de sa vigne.